



BULLETIN MUNICIPAL

::: EDITORIAL

Chers Concitoyens,

Le Conseil Municipal et votre Maire sont heureux de commencer cet éditorial par de bonnes nouvelles.. Comme vous l'avez sans doute déjà constaté, et ce bulletin vous le confirme, le Bar Tabac et le Salon de Coiffure ont trouvé repreneurs. Leur prospérité dépend désormais de nous tous pour le bien de notre commune.

Vous prendrez connaissance dans les pages suivantes des chiffres clés du budget communal. Nos résultats sont bons. Cela a été possible grâce à une gestion rigoureuse et aussi du fait du transfert de la piscine à la Communauté de Communes qui a permis de diminuer nos charges structurelles (eau, gaz, salaires).

Ces résultats vont nous permettre maintenant de démarrer plusieurs projets :

- **la reconstruction de deux classes** est en cours afin de remplacer un vieux préfabriqué ne répondant plus aux normes de sécurité,
- **la réhabilitation de la salle des fêtes** est en cours d'étude ; celle-ci sera réalisée si nous obtenons les financements demandés.
- lancement de l'étude de **réhabilitation du centre bourg**.

En 2016, une étude sera menée pour mesurer la capacité financière de la commune pour réaliser ce projet.

En septembre une pré-étude établira plusieurs scénarios pour cette réalisation.

Nous évoquerons ces sujets lors de **notre prochaine réunion publique le 6 octobre prochain**.

L'équipe municipale vous souhaite un bel été.

Benoît Dupont, Maire de Latillé

BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERÇANTS

Le bar tabac « Café de la place » a trouvé un repreneur. Après avoir reçu de nombreux candidats avec les propriétaires des murs, nous sommes heureux que Mme Dreyer se soit installée depuis le 1^{er} mai.



Votre salon «Coiffure Nancy» devient



Salon de coiffure mixte
Laetitia vous accueille
du mardi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 18h30
le samedi journée continue de 9h à 17h

Autre bonne nouvelle, Mme Laetitia Cousseau a repris le salon Nancy coiffure.

Elle a commencé son activité le 3 mai

**... POUR NOUS JOINDRE**

7, rue du Docteur Armand Roux
86190 LATILLE

Tél : 05 49 51 88 42

Fax : 05 49 54 66 79

Courriel : mairie-latille@wanadoo.fr Site web : <http://mairielatille.fr>

... LES CHIFFRES CLES DU BUDGET DE LA COMMUNE

Fonctionnement - Dépenses	2014	Variation	2015	2016 (prévisionnel)
Charges à caractère général	335 225	↘ 11,44 %	296 843	380 000
Charges de personnel et frais assimilés	610 000	↘ 6,40 %	571 000	586 000
Virement à la section d'investissement	82 800	↗ 23,68 %	108 500,	270 000
Autres charges de gestion courante	87 000	↗ 2,24 %	89 000	91000
Charges financières	9 000	↘ 23,33 %	6 900	5000
Fonctionnement - Recettes				
Résultat de fonctionnement reporté	148 000	↗ 28,50 %	207 000	328 000
Produits des services, du domaine	98 000	↘ 22,45 %	75 997	70 000
Impôts et taxes	467 800	↗ 10,15 %	520 700	517 000
Dotations, subventions et participations	536 000	↘ 7,96 %	493 300	456 000
Autres produits de gestion courante	30 000	↘ 26,66 %	22 000	20 000
Investissement	80 700	↗ 15,84 %	95 900	280 000

Pour l'année 2015, les dépenses de fonctionnement ont encore fortement diminué (moins 84 000 € entre 2013 et 2015). Cette recherche d'économie était indispensable et nous permet cette année de faire des investissements (construction de deux nouvelles classes, aménagement de sécurité aux entrées de bourg, lancement de l'étude pour l'aménagement du centre bourg.....).

Ces projets démarreront en fonction du résultat de nos demandes de subventions.

Vous pouvez constater que nos recettes augmentent. Cela est essentiellement dû au résultat déjà dégagé en 2014. Nous avons également une hausse sur le chapitre Impôts et Taxes qui résulte d'une nouvelle aide de l'état que nous avons touché en 2015 pour un montant de 23 000 €.

Cette année encore **les taux des taxes locales n'ont pas augmenté pour la partie communale**, ni intercommunale. Seul le département a augmenté ses taux.

Pour 2016, nous avons voté un budget en estimation haute au niveau des dépenses, comme nous l'avions fait l'année dernière. Malgré cela notre résultat de fonctionnement sera bien plus élevé qu'en 2015.

La restructuration de notre budget nous permet cependant d'entamer nos projets. Nous devons toujours veiller à ne dépenser que ce qui est utile, ne pas augmenter nos charges fixes et être réalistes dans la conception de nos projets.

**::: RAPPEL SUR LES NUISANCES SONORES !!!***Un petit rappel à l'approche de l'été.*

Les **travaux de bricolage ou de jardinage** réalisés par les particuliers à l'aide d'appareils tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ... **ne peuvent être effectués que :**

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00

Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Pour plus d'informations :

<http://www.vienne.gouv.fr/content/download/3458/21545/file/Arr%C3%AAt%C3%A9Bruit19062007.pdf>

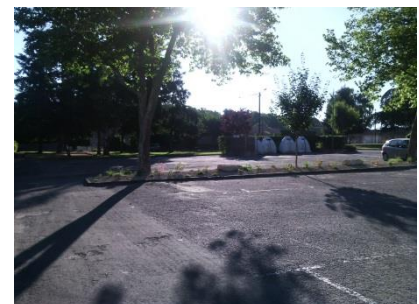
::: LES TRAVAUX EN IMAGE**Le logement de l'école rénové**

Cet espace inoccupé depuis longtemps se dégradait. Une rénovation a été faite par l'équipe technique. Désormais, il y a un vestiaire pour l'équipe cantine au rez de chaussée, une grande salle de réunion à l'étage et deux bureaux pour les associations.

La nouvelle salle de réunion est officiellement nommée « la salle des Mosellans » en souvenir de notre histoire commune lors de la première guerre mondiale. Bravo à l'équipe technique pour tout ce travail. Un changement de toutes les huisseries se fera prochainement.

**Aménagement - embellissement**

Un aménagement a été réalisé sur le parking de la salle des fêtes. Il permet un fleurissement de la place et une mise en sécurité des piétons le long de la route. Les travaux ont été réalisés par l'équipe technique

**La mairie fait peau neuve**

Des travaux ont été réalisés dans la Mairie. Le plafond, le sol et les peintures ont été refaits. Les derniers travaux dataient de plus de 20 ans ! Un coup de neuf s'imposait. Nous en avons profité pour aménager l'entrée. Un espace documentation pour les usagers et un espace reprographie pour les associations ont été créés.





Le verger pédagogique

Le 17 mars a eu lieu le début des plantations dans le verger pédagogique avec les enfants de l'école, après une longue attente le soleil était au rendez-vous.

Ce verger sera ouvert à l'ensemble de la population



Aménagement - embellissement

Pour la sécurité et l'embellissement un aménagement avenue de la plaine a été réalisé par l'entreprise Alléaume de Latillé.

Et des nouvelles plantations au lavoir de la Doie



::: A VOS AGENDAS

JUILLET

mercredi 13 **Fête Nationale** (Repas / Animation et feu d'artifice à 23h00)

SEPTEMBRE

Dimanche 25 Les Amis du Bourg – **Exposition pour les journées du Patrimoine**
Dimanche 25 FESTI86 - 16h30 **Impair et père. De Ray Cooney**
Dimanche 30 FESTI86 - 20h45 **A définir**

OCTOBRE

Samedi 1 FESTI86 - 16h30 **Un chapeau de paille d'Italie. D'Eugène Labiche**
Jeudi 6 Municipalité 20h30 **Réunion publique – Salle des fêtes**
Dimanche 9 Municipalité **Gouter des aînés**
Dimanche 30 Don du sang - **Loto**

DECEMBRE

Samedi 3 Latiyakolexions – **Bourse et exposition**
Dimanche 4 APE – **Loto**
Dimanche 11 Latillé Animation – **Marché de Noël**

::: PUBLICITE... PUBLICITE...PUBLICITE...

<p>Murielle et Olivier ROULET Agents Généraux 8, Carrefour du Bardeau 86190 LATILLE</p> <p>Tel : 05 49 51 94 72 - Fax : 05 49 54 66 83 E-mail : agence.roulet@axa.fr N°ORIAS 07 035 240 - 09 051 465</p>	<p>Assurances Placements Banque</p> <p>réinventons / notre métier</p> 
---	---